Réussir une gestion patrimoniale nationale et internationale combinée

CertificationinscriteauRépertoireSpécifiquedeFranceCompétences - RS6824(1eroctobre 2029)
Certificateur AUREP (Universitaire recherche)

AUREP

MARS 2026

EDITO



Sébastien Comparot
Avocat associé
Département droit du patrimoine FIDAL



Guillaume Soudey
Notaire associé
EXCEN Notaires & Conseil

Cette certification apporte les connaissances spécifiques nécessaires en droit International Privé appliqué à la Gestion de Patrimoine et en Gestion Fiscale Internationale du Patrimoine. ”

Depuis plusieurs années, le développement de la mondialisation a conduit à une augmentation de la délocalisation des personnes et de leur patrimoine. Les professionnels de la gestion de patrimoine ne peuvent plus ignorer cette dimension internationale et doivent désormais maîtriser les règles juridiques et fiscales applicables dans ce contexte pour accompagner et conseiller au mieux leurs clients.
L'AUREP propose une formation à la gestion internationale du patrimoine à la fois théorique et pratique.

Sur le plan théorique, la formation permet au professionnel d'ajouter dans sa « caisse à outils », deux ressources supplémentaires indispensables à la matière internationale :
le droit international privé appliqué à la Gestion de Patrimoine (compréhension des règles de conflit de lois en matière de régimes matrimoniaux, de successions, de donations, de divorce …) ainsi que des règles de conflit de juridictions (contentieux des divorces, contentieux des successions) ;
et la fiscalité internationale du patrimoine (taxation des revenus et du patrimoine dans un contexte international, fonctionnement des conventions fiscales bilatérales, expatriation et impatriation, abus de droit).

La « boite à outils » du conseiller se trouve encore élargie par du droit comparé et par l'étude d'institutions étrangères.
L'approche se veut éminemment pratique et intègre, tant sur le plan civil que fiscal, une mise en application par des études de cas.

La matière internationale est ainsi étudiée comme une « matière vivante ».
En outre, de nombreux praticiens interviennent au cours de cette formation et font part de leurs retours d'expérience sur leurs pratiques quotidiennes. A titre d'exemple, cette formation permet ainsi de répondre à de nombreuses questions que l'on ne se poserait pas dans la cadre de la gestion de patrimoine interne : Que conseiller à un client domicilié à l'étranger qui souhaite acquérir des biens en France ? Qu'advient-il du régime matrimonial d'un français en cas de délocalisation à l'étranger ? Comment sera réglée sa succession au plan civil et fiscal ? Comment un résident sera-t-il taxé en France sur ses revenus de source étrangère ? Forts de ces nouveaux outils concrets et des connaissances adaptées, le conseiller patrimonial peut facilement intégrer la dimension internationale dans sa démarche patrimoniale. Une corde de plus à son arc !

Sébastien Comparot
Guillaume Soudey

RÉUSSIR UNE GESTION PATRIMONIALE NATIONALE ET INTERNATIONALE COMBINÉE

2008
DATE DE CRÉATION*

94%
DE SATISFACTION EN 2025
[évaluations à froid]

92.5%
DE REUSSITEEN2025

18
PROMOTIONS*

1 SITE
PARIS

25
APPRENANTSMAXIMUM PAR GROUPE

AUREP : LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995

31
ANS D'EXISTENCE

98.37
TAUX DE REUSSITE 2025

95
INTERVENANTS

97.7%
TAUX DE SATISFACTION 2025

+12 000
CERTIFIÉS AUREP

près de 5000
PROFESSIONNELS FORMÉS EN 2025



RÉUSSIR UNE GESTION PATRIMONIALE NATIONALE ET INTERNATIONALE COMBINÉE

Certification inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences - RS6824 (1er octobre 2029)
Certificateur AUREP (Universitaire Recherche)

FRANCE compétences
CERTIFICATION
enregistrée au Répertoire spécifique

Rythme	4 jours consécutifs de cours par mois
Durée	21 jours (147.5 heures)
Site	Paris
Modalités	Présentiel
Tarifs 2027	5 950 €* Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 € **Tarif réduit : 5 550 €*** pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation. *Tarifs non assujettis à TVA.







PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à ceux qui justifient :

- Être titulaire d'un titre RNCP de niveau 6 ou 7 en économ droit ou comptabilité-gestion,
- Être titulaire d'un Master 1 ou Bachelor d'une école de commerce,
- Soit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans «dans le domaine de la gestion de patrimoine, jugée suffisante par le comité de sélection» (tel que prévu au règlement des épreuves de certification Art . 4)

Il est possible de constituer des groupes dédiés sur demand
Pour en savoir plus :
www.aurep.com ou contact@aurep.com

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le **critère d'extranéité** du client
- Relever les problématiques à résoudre, inhérentes au **contexte international** du dossier
- Déterminer les règles de droit applicables et les juridictions civiles compétentes en anticipant les **conflits de loi**
- **Réaliser un bilan patrimonial national et international** du client
- Proposer les stratégies patrimoniales les plus adaptées au client

CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine,
- Family Officer,
- Ingénieur patrimonial,
- Notaire,
- Avocat,
- Expert-comptable,

Spécialisés sur une clientèle internationale.

INSCRIPTIONS
Ouverture
en mars 2026

PLACES LIMITÉES
25 participants par groupe

SITE
Paris

FORMAT
Annuel
Rentrée en janvier 2027

ÉVALUATION
Décembre 2027

PLAN DE FORMATION

RÉUSSIRUNEGESTIONPATRIMONIALE NATIONALE ET INTERNATIONALE COMBINÉE

ANTICIPER LES CONSÉQUENCES CIVILES ET FISCALES DE LA GESTION DU PATRIMOINE EN PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS D'EXTRANÉITÉ	
Introduction à la Gestion Internationale du Patrimoine	3.5 h
Principes du droit international privé	7 h
Le couple en droit international	14 h
Les successions internationales	14 h
Les personnes vulnérables en droit international	3.5 h
Principes et taxation des revenus en droit fiscal international	10.5 h
Le régime des impatriés	3.5 h
Principes de taxation aux droits de mutation à titre gratuit des successions et libéralités dans l'ordre international	7 h
Étude des conventions fiscales : cas pratique	7 h
Taxation des revenus du patrimoine : applications concrètes	7 h
CONCEVOIR ET PROPOSER UNE STRATÉGIE INTÉGRANT UNE DIMENSION INTERNATIONALE	
Estate Planning	7 h
Contentieux de la séparation et contentieux de la succession	7 h
Fiscalité de sociétés de personnes : aspects internationaux	3.5 h
Abus de droit et fiscalité internationale	3.5 h
Le trust, outil privilégié de gestion d'un patrimoine international en droit français et comparé	7 h
Rémunération et protection sociale	3.5 h
Recours au contrat luxembourgeois dans un environnement international	3.5 h
Actualité du Droit international privé	3.5 h
Droit comparé : cas pratiques	14 h
Études de cas de synthèse	14 h

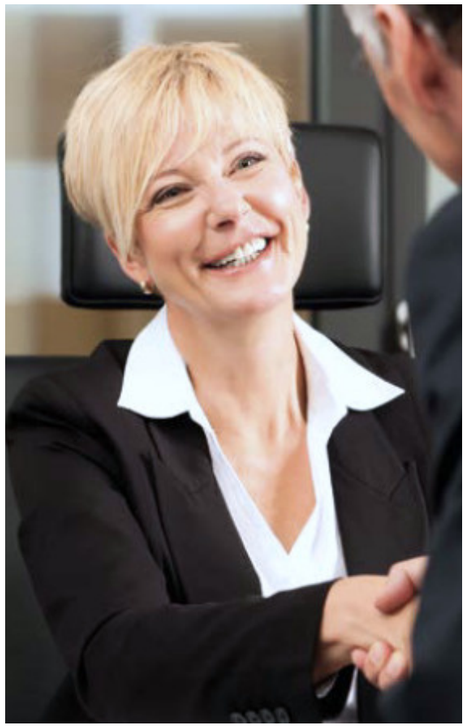
ÉVALUATION

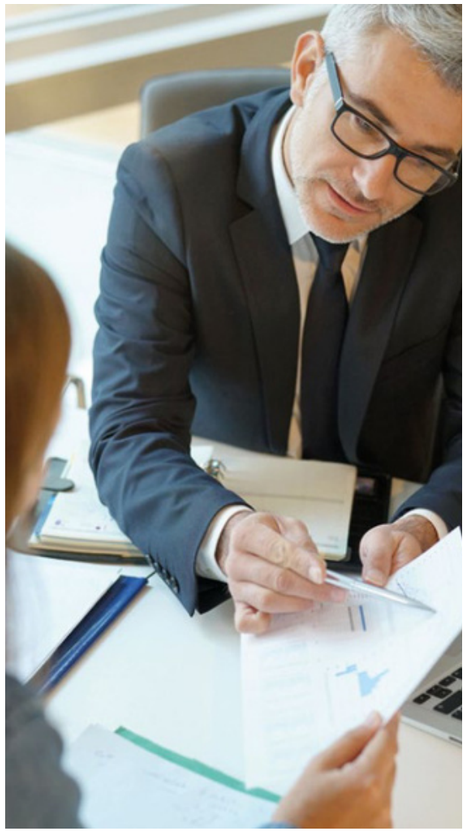
Mise en situation professionnelle par étude de cas - Durée : 4 H 00

L'épreuve comprend une étude de cas assortie d'un livrable écrit. A partir de données réelles ou fictives, le candidat devra réaliser un bilan patrimonial comprenant :

1. Les éléments d'extranéité justifiant l'existence d'une situation internationale
2. Une analyse du patrimoine du client et de sa situation personnelle
3. Le ou les cadre(s) juridique(s) applicable(s)
4. Les préconisations ciblées correspondant aux attentes du client au regard de sa situation internationale
5. Le suivi des préconisations au regard de l'évolution jurisprudentielle, conventionnelle et règlementaire

En cas de non-validation, après la session de rattrapage, le candidat pourra se réinscrire pour repasser l'évaluation.





LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'AUREP

Additionnez nos solutions, multipliezvoscompétences.

Avec 30 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficientes et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

Vous intègrerez un groupe de pairs à taille humaine.

Votre réussite repose sur une pédagogie active, à partir d'études de cas, de simulations opérationnelles, de partages d'expériences professionnelles et de bonnes pratiques.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, l'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant, favorisant ainsi un apprentissage individualisé et l'acquisition progressive des compétences selon des méthodes diversifiées et complémentaires.

LE PACK APPRENANT, EFFICACITÉ ET ADAPTABILITÉ

Devenez acteurde votre formation encombinantles ressources mises à disposition tout au long de votre formation.

- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction…
- **Un accès à notre plateforme d'apprentissage en ligne** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- **Un accès au logiciel de calculs patrimoniaux de l'AUREP** à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.
 * non fournis dans le cadre de la formation
- **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.

UNE ÉQUIPE D'INTERVENANTS EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

Responsables pédagogiques et formateurs



Sébastien Comparot
Avocat associé
Cabinet FIDAL



Guillaume Soudey
Notaire
Groupe EXCEN



Pascal Julien Saint-Amand
Notaire associé
Président du GROUPE ALTHEMIS



Jérémie Mancel-Cottrel
Avocat au Barreau de Paris
CABINET ALERION



Guillaume Micolau
Senior International Wealth Planner
French qualified Notary
SOCIETE GENERALE PRIVATE BANKING



Zoé Ancel-Lioger
Responsable du département Droit international privé - Droit comparé
chez CRIDON LYON



Gilles Bachelier
Conseiller d'état honoraire,
Président du comité de l'abus de droit fiscal



Alexandre Boiché
Avocat à la cour - Docteur en droit
Spécialiste droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine
Droit international et droit de l'UE



Véronique Moujon
Avocat au Barreau de Paris
Cabinet MJN LAW FIRM



Christine Pelissier
Avocat
Cabinet FIDAL



Fanny Perpere
Ingénieur patrimonial chez
THE ONELIFE COMPANY



Sophie Chabrut
Juriste
Cabinet FIDAL



Marion Chapel-Massot
Dirigeant
DECARION



Angélique Devaux
Notaire International Estate Planning LL.M American Law
CHEUVREUX



Julien Schlaeppi
Notaire chez
ACTA NOTAIRES ASSOCIÉ



Jean-Marc Tirard
Avocat chez
JMT LAW

DE LA CANDIDATURE À L'INSCRIPTION

Validation des Prérequis Professionnels

(inécessaire,liémontant de cette procédure est oe 300 €

Vérifier les prérequis
(page 5)

Réponse
dans un délai de 15 jours

Validation
de l'inscription avecfinalisation du dossier de financement

1 — 2 — 2b — 3 — 4 — 5 — 6

Renseigner le dossier de candidature

Éligibilité
examen de la candidature

Financement
encas d'acceptation de votre candidature, vous disposez alors de 4 semaines pour finaliser les modalités de financement de votre formation

VOS INTERLOCUTRICES



Emile Cochet-Pireyre
Responsable Commercial



Sandrine Lardeur
Conseillère Formation



Laurence Pageault
Conseillère Formation

04 73 17 15 10
formation@aurep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à 'ensemble des formations.

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

- La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



référent@aurep.com

Référente Handicap

Chargée de missions ressources humaines

Plusieurs possibilités vous sont ouvertes selon votre profil :

- **Je suis salarié ou Merci de vérifier les conditions**
- **Je suis à men compte* d'éligibilité auprès de votre OPÇO**
- **Je suis demandeur d'emploi AIF**
- **Je suis particulier Financement personnel**

***(indépendant et chef d'entreprise)**

NOS AUTRES FORMATIONS

Développer vos compétences pour répondre au mieux aux problématiques et attentes spécifiques de vos clients:

- Optimiser la gestion patrimoniale professionnelle et privée du chef d'entreprise
- Construire une stratégie patrimoniale personnalisée
- Gestion du Patrimoine des Seniors
- Assurer la pérennisation du Patrimoine familial au sein d'un Family Office
- Concevoir une ingénierie d'Allocation Patrimoniale adaptée au profilage du client
- Expert en Stratégie Patrimoniale

Pour en savoir plus, cliquez ici.

LES +

- Des formations d'expertise, dispensées par des professionnels reconnus dans leurs domaines.
- Des formations pratiques et opérationnelles



SEMINAIRE AUREP

Parce qu'exercer les métiers du conseil en gestion de patrimoine exige une expertise sans cesse renouveler, l'AUREP propose chaque année son séminaire :

Pour en savoir plus, cliquez ici.

LES +

Des Thèmes d'actualités, différents chaque année

Des sujets intéressant toutes les spécialités (particulier, chef d'entreprise, gestion internationale…)

La possibilité de valider, chaque année, des heures de formation réglementaires grâce à des formations pratiques et opérationnelles (IAS, IMMO, …)

LE CLUB AUREP ALUMNI

Créé dans un esprit associatif et convivial cher à l'AUREP, les objectifs du Club AUREP Alumni sont de :

- Rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP,
- Maintenir une relation durable et proactive entre les équipes de l'AUREP et les anciens élèves
- Entretenir et développer les relations inter professionnelles,
- Favoriser l'insertion professionnelle.

NOTRE ÉQUIPE, AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

FORMATION



Émilie Cochet-Pireyre
Responsable Commerciale



Sandrine Lardeur
Conseillère Formation



Laurence Pageault
Conseillère Formation



Laureen Heck
Chargée de Formation et de missions Ressources Humaines
Référente handicap



Camille Sersiron
Assistante Administrative en alternance

RECHERCHE & PEDAGOGIE



Natacha Fauchier
Responsable Scientifique et Pédagogique



Thomas Gimenez
Chargé de Recherche



Léa Mougenot
Chargée de Projet Pédagogique Digital Learning



Amandine Denepoux
Responsable Coordination Pédagogique



Amélie Werkmeister
Assistante Missions Pédagogiques

VALORISATION



Élodie Courage
Responsable Communication



Marion Chambaudie
Cheffe de Projet Alumni



Fanny Amblard
Directrice Aurep Mécénat

FINANCE / RH



Sylvie Citerne
Responsable comptabilité



Laureen Heck
Chargée de Formation
Chargée de missions ressources humaines
Référente handicap

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Sabatier
Président AUREP



Jean Aulagnier
Vice-président AUREP



Charles Nourissat
Trésorier



Dominique Germain
Secrétaire



Séverine Flottes de Pouzols
Administratrice



Olivier Chomono
Administrateur

RESTONS EN CONTACT

Inscrivez-vous à notre newsletter pour :

- Recevoir, gratuitement, les éclairages et actualités patrimoniales rédigés par notre pôle scientifique
- Être informé des dernières actualités de l'AUREP

Retrouvez-nous sur aurep.com

AUREP 36 Rue Maréchal de Lattre et de la 1ère Armée, 63000 Clermont-Ferrand